GLOSSAIRE & LEXIQUES

VENDREDI, 3 JUIN 2005

 Version imprimable

Quelques définitions et réflexions autour des notions islamiques les plus courantes.

Glossaire

1. Quelques concepts utilisés pour les sciences islamiques

Ash-shahâda : l'attestation de foi et son témoignage par la formulation avec le coeur et l'intelligence de "J'atteste qu'il n'est de dieu que Dieu et que Muhammad est Son envoyé". Elle est le fondement, l'axe et la détermination de 1' "être musulman"

Ash-sharî'a : il n'existe pas une seule définition du concept de sharî'a. Les savants ont en général circonscrit son sens à partir de leur domaine de spécialisation. En partant de l'acceptation la plus large à la plus réduite, nous pouvons présenter les définitions comme suit :

1. ***Ash-sharî'a,*** sur la base de la racine du mot, signifie "la voie", "le chemin qui mène à la source" et exprime les contours d'une conception globale de la création, de l'existence, de la mort et du mode de vie qui en découle née de la lecture normative et de la compréhension des sources scripturaires. Elle détermine le ***"comment être musulman".***

2. ***Ash-sharî'a,*** pour les ***usûliyyûn*** et les juristes, est le corpus des principes généraux de la loi islamique extraite des deux sources fondamentales, le Coran et la Sunna, avec l'utilisation des autres sources principales ***(al-ijma'*** et ***al-qiyas)*** et secondaires ***(al-istihsan, istislah, istishab, 'urf).***

Al-'aqîda : la foi et toutes les questions qui se rapportent aux six piliers d' ***al-imân*** (Dieu, Ses noms, Ses attributs, les anges, les prophètes, les livres, le jour du Jugement dernier et la prédestination). De façon général, étudie ce est au-delà de la perception sensible. Ne recouvre pas exactement, contrairement à la présentation proposée par certains orientalistes, les domaines de la théologie ni ceux de la dogmatique chrétienne. Elle ne correspond pas non plus au domaine de la philosophie, entendue au sens de la philosophie occidentale.

Usûl al-fiqh : Fondements de la loi islamique : expose les principes et la méthodologie au moyen desquels les règles du droit et de la jurisprudence sont déduites et extraites de leurs sources. Etudes et formulation des règles d'interprétation, obligation et interdit, principes globaux, ***ijtihâd (ijmâ', qiyas),*** etc.

Al-fiqh : la loi islamique, tout à la fois le droit et la jurisprudence islamiques. Comporte deux sections générales qui sont basées sur des approches méthodologiques différentes et opposées. ***Al-'ibâdât,*** les affaires cultuelles, seul est permis ce qui est prescrit. ***Al-mu'âmalât,*** les affaires sociales, où tout est permis sauf ce qui est explicitement interdit.

At-tasawwuf : le soufisme. C'est en fait une science, la science de la mystique, qui a un cadre, des normes, un vocabulaire technique et spécialisé. Elle nécessite une initiation. Synthétiquement, elle comprend les différentes études de savants ou d'écoles relatives aux étapes et aux états permettant le cheminement intime vers Dieu. C'est la dimension d' ***alhaqîqa*** de la vérité, de la Réalité spirituelle ultime, que connaissent les rapprochés.

2. Quelques termes techniques

Ahâdith, plur. de hadith : traditions rapportées et authentifiées de ce qu'a dit, fait ou approuvé le Prophète.

Ahkâm, plur. de hukm lois, valeurs, prescriptions, ordonnances, jugements, loi émanant du droit islamique.

Asl plur. usûl racine, origine, source, fondement

Ayah, plur. âyât : signe, indication mais également verset

Dalâla : sens, implication

Dalîl : preuve, indication, évidence, support et source scripturaire

Dhannî : peu explicite, laissant place à la conjecture quant à son origine et/ou offrant une marge d'interprétation quant à sa signification

Dhâhir : manifeste, apparent. Le sens du texte dans sa littéralité.

Far', plur. furû' : branche, subdivision, élément secondaire par opposition à racines, fondements

(usûl). Signifie également un cas nouveau dans la pratique du qiyâs.
Fard 'ayn : obligation, devoir personnel, individuel
Fard kafâ'î (kifâya) : obligation collective. Si une partie de la communauté s'en préoccupe et s'en charge, le reste en est déchargé.
Fatwâ, plur. fatâwâ : avis juridique circonstancié : il peut être soit le simple rappel d'une prescription établie explicitement par les sources soit une élaboration du savant sur la base d'un texte peu explicite ou dans le cas d'une situation particulière pour laquelle il n'existe aucune source scripturaire.
Hukm taklîfî : loi restrictive définissant les droits et les obligations. Basée sur la responsabilité humaine.
Ijmâ' : consensus d'opinion au sens d'avis unanime ou majoritaire
Ijtihâd : littéralement "l'effort", est devenu un terme technique signifiant l'effort effectué par un juriste, soit extraire une loi ou une prescription de sources scripturaires peu explicites, soit formuler un avis juridique circonstancié en l'absence de textes de référence.
'Illah : la cause effective d'un jugement particulier. Permet la compréhension d'un jugement en sa cause et offre ainsi la possibilité d'élaborer d'autres jugements par analogie ou extension.
Istihsân : juger une chose bonne, c'est en fait l'application de la "préférence juridique"
Istishâb : présomption de continuité de ce qui fut antérieurement prescrit.
Istislâh : considération liée à l'intérêt public
Istinbât : extraction, tout à la fois inductive et/ou déductive, du sens implicite ou caché d'un texte donné. Plus largement, il s'agit de l'extraction, de la mise en évidence, des lois et prescriptions stipulées par une source scripturaire.
Jumhûr : majorité dominante, utilisé en faisant référence aux avis divergeant des savants afin de savoir quelle est l'opinion majoritairement retenue. Ce qui n'enlève pas sa validité à l'opinion minoritaire si elle est fondée.
Kalâm : littéralement "discours". Dans ***'ilm al-kalâm***, il est tout à la fois apparenté à la philosophie islamique mais touche des domaines qui relèvent, dans la répartition des domaines en Occident, à la théologie ou à la dogmatique. Cette science, par plusieurs aspects, se situe à l'intersection des trois sphères susmentionnées.
Madhhab, plur. madhâhib : école juridique
Makrûh : détesté
Mandûb (ou mustabab) : recommandé
Maqâsid, sing. maqsûd : objectifs, buts, finalités
Maslaha considération de l'intérêt public
Mubâh : permis
Mukallaf : une personne ayant atteint l'âge de la puberté, en pleine possession de ces facultés
Muqayyad : limité, délimité, défini, déterminé, circonscrit. Qualifie également un mujtahid qui élabore des avis juridiques à l'intérieur d'une école juridique spécifique.
Mutlaq : absolu, non délimité. Qualifie également un mujtahid qui a la compétence de formuler des avis juridiques au-delà des ement à partir des sources.
Qat'i : décisif, explicite, défini, ne laissant aucune marge de spéculation quant à son interprétation.
Rukhsa, rukhas : allégements dans la pratique ou l'application des prescriptions à cause par exemple de l'âge, la maladie, le voyage, la pauvreté, les conditions sociales, etc.
Rukn, plur. arkân : pillier, fondement essentiel
Shart, plur. shurût : condition, parfois critère
Shûrâ : consultation, concertation
Sahîh : authentique, répondant à des critères spécifiques d'authentification
Ta'wîl : interprétation, plus spécifiquement dans les sciences de la foi : interprétation allégorique et métaphorique
Takhsîs : spécification, du général au cas particulier
Taklîf : responsabilité, obligation
Taqlîd : imitation. En matière de droit, imitation aveugle des prédécesseurs sans questionner, évaluer, vérifier ou critiquer leurs avis juridiques.
Tazkiyyah (an-nafs) **:** effort de purification spirituelle, initiation à l'élévation spirituelle.
Ummah : communauté de foi, communauté spirituelle, unissant toutes les musulmanes et tous les musulmans du monde dans leur attachement à l'islam
Wâjib : obligation, souvent synonyme de fard sauf chez les juristes hanafites.

3. Termes utilisés pour qualifier différents statuts de savants

'Alim, plur. 'ulamâ' (oulémas) : littéralement, "celui qui sait". Savant au sens large qui peut être spécialisé dans l'un ou l'autre des domaines des sciences islamiques. Peut aujourd'hui qualifier ceux qui sont sortis d'une université avec un diplôme dans un domaine ou un autre en rapport avec les sciences islamiques (on utilise également le terme ***mawlâna*** pour exprimer l'idée de

"savant" ou de *sheikh*).

Sheikh, plur. shuyûkh littéralement "vieux" : qualifie en général les personnes ayant eu un diplôme dans l'une ou l'autre des sciences islamiques. Il s'utilise également de façon très large pour marquer le respect ou la reconnaissance des étudiants à l'égard des compétences de leur enseignant même si celui-ci n'a pas de diplôme officiel. Il faut noter quelques évidents excès en ce sens. Dans les voies et cercles mystiques, le sheikh est le maître initiateur qui guide et accompagne le *murîd* (l'initié en quête de savoir) sur la voie de la connaissance et de l'élévation.

Imâm, plur. a'imma : littéralement, "celui qui se place devant". Se dit de toute personne, formée ou non, qui guide la prière ou officie durant le sermon du vendredi. Plus spécifiquement, on emploie ce terme pour qualifier un savant qui a historiquement marqué (ou marque) de son empreinte l'élaboration des sciences et des connaissances islamiques et ce, plus particulièrement, dans le domaine du droit et de la jurisprudence. Ainsi on parle des "grands imâms (a'imma)" en pensant à Abû Hanîfa, Mâlik, ash-Shâfi'î ibn Hanbal ou Ja'far as-Sâdiq, par exemple. Il peut s'agir d'une marque de reconnaissance de la part de la communauté dans son ensemble ou parfois, de façon plus circonscrite, de l'entourage, de l'école de pensée ou encore de l'organisation dans laquelle a pu s' engager ledit savant.

Mujtahid : savant travaillant sur les sources scripturaires afin d'en induire ou d'en déduire les jugements et les prescriptions juridiques. Il a la compétence reconnue de pratiquer 1' *ijtihâd* (même racine arabe, *ja-ha-da)* sur les textes non explicites ou en l'absence de textes spécifiques. De nombreuses qualités sont requises pour atteindre ce niveau de compétence :

1. Une connaissance de la langue arabe ;

2. Une connaissance des sciences du Coran et du *hadith ;*

3. Une connaissance profonde des objectifs *(maqâsid)* de la *sharî 'a ;*

4. La connaissance des questions faisant l'objet d'un consensus : cela nécessite de connaître la substance des travaux sur les questions secondaires *(furû')*

5. La connaissance du principe du raisonnement analogique *(qiyâs)* et de sa méthodologie ;

6. La connaissance du contexte historique, social et politique ; c'est-à-dire, la situation des gens qui vivent autour de lui *(ahwâl an-nâs).*

7. La reconnaissance de sa compétence, de son honnêteté, de sa fiabilité et de sa droiture (voir analyse détaillée, dans la deuxième section de notre première partie).

Les oulémas ont distingué deux types de *mujtahid* pour lesquels les critères de compétences sont différents :

1. *al-mujtahid al-mutlaq* (absolu) : extrait les prescriptions et les avis juridiques dans un rapport direct avec les sources et au-delà de tous critères d'écoles spécifiques. Sa connaissance reconnue des textes et des fondements méthodologiques lui permettent d'édicter des avis qui ne se réfèrent pas nécessairement aux écoles de droit et à leur norme.

2. *ai- mujtahid al-muqayyad* (limité) se contente de déduire des prescriptions dans le cadre d'une école juridique spécifique. Les conditions requises pour ce dernier sont bien entendu moins exigeantes ; on y ajoute la connaissance des règles de déduction liées àl'école juridique à laquelle il appartient ou à laquelle il se réfère.

Mufti : certains savants ont souvent utilisé de façon indifférencié le terme de *"mujtahid"* et celui de *"mufti",* c'est le cas par exemple de ash-Shatibî (dont nous parlons dans la deuxième section de la première partie). Le lien semble effectivement naturelle puisque la pratique de 1' *ijtihâd* est nécessaire à la formulation de *la fatwâ* (même racine que *mufti). Le mufti* est donc celui qui édicte des avis juridiques à partir des textes non explicites ou en l'absence de textes spécifiques. Trois légères spécificités ont été mises en évidence par les savants pour expliquer la différence de dénominations et de fonctions. - Le *mufti* est clairement à la disposition de la communauté ou des individus, il a fonction de *répondre* aux questions et ce sont ces dernières qui orientent sa réflexion ; ce n'est pas le cas du *mujtahid* qui n'est pas forcément soumis à la question et peut travailler en amont. - Davantage que le *mujtahid,* parce qu'il travaille en aval et en interaction plus directe avec son environnement, le *mufti* doit connaître les gens et la société où il vit ; cette exigence est requise pour le *mujtahid* mais de façon moins expresse. Enfin, d'aucuns ont relevé une simple différence de fonction institutionnelle : le *mufti* est un *mujtahid* qui a été engagé par l'Etat ou est au service d'une institution particulière pour édicter des avis juridiques et orienter l'administration des affaires. Le *mufti* serait donc, simplement, un *mujtahid* devenu fonctionnaire.

Les mêmes distinctions existent chez les savants concernant le *mufti mutlaq* et le *mufti muqayyad.*

Usûlî, plur. usûliyyûn : savant versé dans la connaissance des fondements de la loi islamique. Il travaille sur le Coran et la Sunna, doit maîtriser les instruments juridiques et connaître les principes et la méthodologie au moyen desquels les règles du droit et de la jurisprudence sont déduites et extraites de leurs sources. Il étudie les règles d'interprétation, les domaines ayant trait à l'obligation et à l'interdiction, ainsi que les règles générales d'orientation. Les principes d'application de 1' *ijtihâd*, de *l'ijmâ'* ou du *qiyâs* sont aussi de sa compétence sans que cela veuille

dire qu'il ait la compétence de les appliquer lui-même. Son savoir est d'abord essentiellement théorique. Un *mujtahid* ou un *mufti* maîtrisent forcément le champ de savoir et de compétence du savant des *usûl* mais ce dernier n'est pas immédiatement ni forcément un *mujtahid* ou un *mufti* puisque son savoir peut n'être que théorique, lui permettant uniquement d'identifier les instruments de l'extraction et de la déduction sans avoir la compétence d'en faire usage.

Faqîh, fuqahâ' : littéralement "qui comprend profondément". Défini en général le juriste qui maîtrise les sciences du droit et de la jurisprudence, mais le titre est parfois utilisé pour des savants aux compétences très diversifiées. En se référant à l'étymologie, on peut qualifier ainsi un individu possédant un grand savoir religieux, sans penser à un domaine particulier de spécialisation. Dans la langue des spécialistes, il s'agit plutôt de celui qui connaît la matière juridique sans forcément avoir les compétences permettant d'élaborer et de formuler des avis juridiques circonstanciés et/ou nouveau. Son savoir peut se référer à une école précise ou àplusieurs, il peut savoir les avis énoncés sur une question donnée de droit, il peut par exemple connaître les points de divergences entre les savants, il peut également énoncer un ou plusieurs avis juridiques déjà stipulés mais sa compétence s'arrête en général à cette limite. Le *mujtahid* ou le *mufti* sont en général des *fuqahâ'* reconnus mais un *faqîh* respecté n'est pas forcément un *mujtahid* ou un *mufti.*

****

Aqida : Voir Divergences en Islam

Acte de foi : Le premier pilier de l'Islam est la shahada, qui est littéralement l'attestation, le témoignage, du fait que l'être humain, femme ou homme, reconnaît, atteste, qu'il n'est de dieu que Dieu. C'est la reconnaissance de verticalité fondamentale, la reconnaissance de la présence du Créateur, qui fait qu'il est musulman. Au sens littéral, musulman veut dire : soumis à la présence du Créateur.

Deux raisons essentielles donnent de l'importance à cette formulation. La reconnaissance de la présence du Créateur, bien sûr, mais également, sur un autre plan, son unicité et le fait que l'on voue sa vie à ce Créateur.

La deuxième partie étant : "et que Muhammad est Son envoyé ". Il s'agit là de la reconnaissance de la présence dans l'histoire des Envoyés et des Prophètes dont le dernier est Muhammad. Le dernier Prophète porte un message de confirmation, de réforme et de parachèvement. Au point que celui qui dit l'attestation de foi, non pas simplement en la prononçant du bout des lèvres, mais en l'exprimant avec la sincérité de son cœur, est de fait musulman.

Alcool : Pour certains, l'abstention de vin coïnciderait avec une certaine perte dans la joie de vivre. En fait, l'islam ne s'oppose pas au bien être et à la joie de vivre. Quant à l'alcool, la prescription est claire, elle est coranique. Le bien-être n'est pas synonyme d'oubli, de négligence et de perte de la lucidité. Trouver la joie et le bonheur dans l'oubli de soi et la perte de la lucidité, c'est finalement avouer une conception bien pauvre, bien triste, de la vie, de la joie et du bien-être intérieur.

Animaux : Voir Sacrifice

Assimilation : Voir Occident

Ayat : Voir Révélation

Baptême : La comparaison avec le baptême chrétien révèle des limites dont l'une est fondamentale. En islam, tous les éléments de la nature, même ceux qui ne possèdent pas de raison et de conscience, sont musulmans, soumis par nature. La soumission des enfants est leur innocence naturelle. Dès l'âge de raison, c'est-à-dire à partir du moment où un enfant possède la claire conscience de la présence divine et de sa responsabilité personnelle, il confirme par le cœur et la conscience ce qui, auparavant, était en sa nature.

Bien-être : Voir Alcool

Cigarette : Voir Drogue

Conception de l'homme : Voir Péché originel

Contemplation : L'épreuve des hommes n'est pas dans la fuite du monde. L'épreuve de la foi, c'est au contraire la vie dans le monde, nourri et armé de la conscience de la maîtrise et de la limite. Et ce en toutes circonstances, il n'y a jamais l'idée par exemple de mettre un terme à sa vie sexuelle comme il n'y a jamais l'idée de mettre un terme à sa vie sociale. L'islam exige une mystique quotidienne au cœur même de la vie sociale et participative.

Coran : Voir Singularité des trois religions monothéistes

Coran (Analyse critique du) : L'islam et les musulmans seraient en retard, devraient encore évoluer vers cette attitude critique qui serait devenue la norme universelle de la modernité. Je peux comprendre, compte tenu de l'histoire de chaque civilisation, que l'on ait cette attitude. Elle est naturelle et humaine mais elle n'est pas, elle-même, très scientifique. Il faut que les bases du dialogue soient clairs et si, par exemple, je dis d'une conception qu'elle participe du fondement de ma foi, on serait mal venu, et injuste, de dire que ce que je crois n'est que l'expression de mon

retard et qu'il me faut évoluer. Comme si la norme de la seule bonne " conviction moderne " était entre les mains d'une histoire particulière, ici celle de l'Occident. Il ne faut pas confondre la situation du monde musulman, sur le plan économique, qui relève du sous-développement le plus explicite, avec l'idée d'un sous-développement religieux et culturel. Le glissement est dangereux et infondé et tend à laisser croire que la discussion ne sera possible que quand, enfin, les musulmans auront vécu ce que nous, les Occidentaux, nous avons vécu. C'est une sorte d'universalisation d'une histoire particulière et, en aval, de ses valeurs et de ses méthodes.

Coran (Elaboration du) : Le Coran a été élaboré en trois étapes. C'était d'abord une tradition orale. Lors de la dernière année de la vie du Prophète, l'ange Gabriel le lui a fait réciter deux fois dans l'ordre et sous la forme que nous connaissons aujourd'hui. Après la mort du Prophète et particulièrement après la bataille de Yamama (en 633, une année après le décès du Prophète) qui a vu la mort de plus de 70 personnes connaissant le Coran par cœur, il a été décidé sur une suggestion de 'Umar qu'il fallait réunir les feuillets épars et constituer un texte complet. Ce sera le premier " mushaf " (réunion des feuilllets) qui sera déposé chez une femme Hafsa, la fille de ce même 'Umar, qui sera le deuxième calife. Le troisième calife Uthman a fait copier des exemplaires du Coran à partir de l'original de Hafsa et les a fait distribuer. Le texte que nous avons aujourd'hui est issu de ces copies elles-mêmes fondées sur l'original de Hafsa.

Coran (Traduction du) : Il est vrai qu'une traduction n'est pas " le Coran ". Cependant la possibilité de traduire le texte est offerte et il faut s'y engager. C'est un travail que l'on a très vite encouragé dans la tradition musulmane et particulièrement quand l'expansion musulmane s'est réalisée. On doit pourtant reconnaître un point fondamental : la traduction n'est pas le Coran, elle en est déjà l'interprétation, puisque traduire, c'est interpréter. Toute traduction doit mettre en avant la marge interprétative qui est la sienne, raison pour laquelle je m'astreins à cette démarche méthodologique qui consiste à placer les versets en arabe avant la traduction française ou anglaise. Ce me semble un bon rappel pour le lecteur.

Crucifixion de Jésus Christ : L'épisode de la crucifixion et de la mort de Jésus telle qu'elle apparaît dans la Bible n'est absolument pas confirmée dans le Coran, au contraire. Comme vous l'avez dit, il leur apparaît (shubihha lahum, selon la formule coranique) qu'ils ont tué Jésus mais ce n'est pas le cas. Dans la tradition musulmane, cet épisode, la crucifixion, ne concerne pas la personne de Jésus. Le Coran confirme son statut de Prophète et d'envoyé de Dieu mais point cet épisode-là, ni la thèse de sa nature divine. Par ailleurs le cri de Jésus en croix " Mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné ? " rapportée par l'Evangile, révèle un paradoxe en totale opposition avec le message coranique.

Culpabilité universelle : (Voir aussi Péché originel)

Selon la tradition musulmane il existe, dans le cœur de chaque être, une aspiration naturelle vers la transcendance (fitra en arabe). En d'autres termes, la foi n'est pas quelque chose qui s'ajoute, mais quelque chose qui préexiste et qui peut se voiler Si l'on revient à Adam, un éclairage nouveau se révèle : la foi, originelle et confirmée, ne prévient pas de la faute. Mais qui a confiance, après la faute, trouve le pardon. La confiance est omniprésente parce que l'élan vers Dieu est un souffle naturel et que l'homme sait tout à la fois sa responsabilité première et sa fragilité l'humanisme islamique est fondé sur une conception de l'innocence originelle de l'homme C'est une religion qui base la responsabilité sur la confiance et cette dernière sur l'humilité, jamais sur la culpabilité. Ce rapport à la culpabilité originelle n'existe pas en islam.

Divergences en Islam : Il y a certes des divergences de doctrine entre différents courants de l'islam mais celles-ci n'ont pas la même importance que dans le christianisme par exemple. La dimension de la pratique est essentielle. Il y a eu, à l'intérieur de la tradition musulmane, des débats - parfois même influencés par les traditions grecques et les traditions chrétiennes - sur les fondements de la religion, en particulier sur ce qui s'appelle la 'aqida, qui traite en fait du contenu de la foi en tant que telle, et également sur ce qui touche aux noms et aux attributs divins.

Drogue : Les savants ont procédé par analogie. On a d'abord dégagé du texte coranique les principes essentiels sur lesquels se fondent l'ensemble des prescriptions islamiques liées à l'interdiction et à l'obligation.

Cinq principes ont été mis en évidence : la protection de la religion, la protection de l'intégrité de la personne, la protection de son esprit, la protection de sa filiation (famille, parenté, héritage, etc.) et enfin la protection de ses biens. La cigarette et la drogue par extension sont donc considérés comme interdits par la quasi totalité des savants

Du'a : Voir Prière

Gens du livre : Voir Monothéisme

Faqih : Voir Imam

Fitra : Voir Culpabilité universelle

Foi : Selon Hans Küng : "Pour les juifs les chrétiens et les musulmans, la foi signifie que l'homme ici et maintenant, avec tout ce qu'il est, avec toutes les ressources de son esprit, s'engage de

façon inconditionnelle et s'en remet en toute confiance à Dieu et à sa parole. " De plus, la foi n'est pas simplement un sentiment vague, elle est un sentiment que nourrit une exigence devant Dieu

Halal : Voir Interdit et autorisé, Viande halal

Haram : Voir Interdit et autorisé

Imam : Dans la très grande majorité des situations, l'imam est celui dont la communauté locale a reconnu les compétences. L'imam n'a pas de fonction cléricale spécifique, il peut parallèlement être étudiant, ingénieur, médecin ou d'une autre profession à partir du moment où il est musulman, pubère, de bonne réputation sur le plan moral et bien sûr compétent. L'imam est, littéralement, " celui qui se place devant " et en islam il doit être choisi par ceux qui se placent derrière

On trouvera d'autres fonctions dans la tradition musulmane : le mufti, qui connaît le droit et énonce des avis juridiques ; le faqih, qui est spécialisé dans le domaine des prescriptions du droit mais pas forcément avec la compétence de formuler un avis juridique comme c'est le cas du mufti ; le 'alim, dont le pluriel est ulémas, qui est le savant au sens large, de l'une ou l'autre des sciences islamiques, souvent diplômé d'un institut reconnu, le qadi qui est le juge, etc. Mais il n'y a aucune hiérarchie dans la gestion et le rapport de ces diverses fonctions.

Incarnation : un certain nombre de chrétiens dans les dialogues interreligieux les amènent à dire : dans le christianisme, l'incarnation s'est faite par l'homme ; dans l'islam, l'incarnation se fait par le Livre. Le statut du livre en islam n'a absolument rien à voir avec le statut de l'incarnation de Jésus dans le christianisme

Innocence originelle : Voir Culpabilité universelle

Interdit et autorisé : (Voir aussi Drogue) :

Il existe clairement deux domaines en islam qui exigent deux méthodologies spécifiques. En ce qui concerne le lien avec Dieu, le culte, les seules pratiques autorisées sont celles qui sont prescrites dans un texte du Coran ou de la tradition du Prophète Pour tout le reste, c'est-à-dire dans l'ordre des affaires sociales, de la morale au sens large, tout est permis sauf ce qui est explicitement interdit.

Haram - Halal

Invocation : Voir Prière

Jeûne : Durant ce mois, les musulmans vont, depuis environ une heure et quart avant le lever du soleil, jusqu'au coucher du soleil, s'abstenir de boire, de manger et de toute relation sexuelle. C'est donc un mois de rupture par rapport à la vie quotidienne. Elle exige le réveil de la spiritualité et la conscience de la présence de Dieu.

C'est une volonté, de la part du musulman, de prendre ses distances avec le monde pour se rapprocher du Créateur des mondes. Cette dimension spirituelle est fondamentale, expression intime de la verticalité. Mais la dimension horizontale se présente comme le complément indispensable puisque le jeûneur entre en une sorte de communion avec les pauvres de la terre. Sans boire, sans manger, il est encouragé à donner, à partager et à participer à la vie communautaire. La privation du corps c'est revivification de l'énergie spirituelle.

Le verset coranique qui parle du jeûne l'inscrit dans l'histoire des prophéties comme l'expression de la fidélité à tous les messages précédents. " O vous qui portez la foi, le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés."

Jésus : Voir Singularité des trois religions monothéistes

Jum'a : Voir Prière du vendredi

Livre : Voir Révélation

Martyre : Le martyre pour le martyre nous est interdit parce que somme toute il s'agit d'une forme de suicide ; mais le martyre pour défendre sa conviction quand elle est opprimée, la liberté, quand elle est niée, et la justice quand elle est transgressée. Tel est le vrai témoignage, ash-shahada, le signe de la sincérité et de la profondeur.

Modernité : Voir Coran (Analyse critique du)

Monothéisme

Mufti : Voir Imam

Non pratiquant : Vous trouverez très peu de musulmans affirmant : " Je ne suis pas croyant " mais beaucoup reconnaissent qu'ils n'accomplissent pas leurs prières quotidiennes ou qu'ils n'accomplissent pas le jeûne. En islam, dès lors qu'une femme ou un homme a prononcé avec conscience l'attestation de foi, " J'atteste qu'il n'est de dieu que Dieu et j'atteste que Muhammad est son envoyé", sa qualité de " musulman(e) " est reconnue et aucun être humain ne peut se donner le droit ni le pouvoir de vérifier la sincérité de cet acte de foi en son cœur.

Occident : La résistance à cet Occident sécularisé, marchand, inculte, la seule résistance organisée provient de l'Islam, qui est d'une certaine façon inassimilable. Cette résistance constitue peut-être une chance pour l'humanité face au polythéisme d'aujourd'hui qui est l'argent, le pouvoir, la technique, le sexe, la violence, le bruit, la négation astucieuse ou brutale de toute spiritualité Il est trop simple de dire : l'Occident contre l'Islam. Le monde musulman manifeste aujourd'hui, il est

vrai, une résistance forte et quasi générale. Mais il n'est pas seul contre tous et les femmes et les hommes de conscience et de bonne volonté ne manquent pas dans les deux sphères de civilisation Etre contre l'Occident, cela ne veut pas dire grand chose. Etre contre les excès de l'Occident et de sa violence symbolique, quant au modèle de vie qu'il veut imposer, me paraît un indice de bonne santé spirituelle, intellectuelle et morale que beaucoup expriment aujourd'hui. Les alliances constructives sont possibles, somme toute elles sont impératives

Pardon : Le verset coranique est explicite sur ce point : " Dieu ne pardonne pas qu'on lui associe qui que ce soit, mais hors cela, il pardonne à qui Il veut (tous les autres péchés)". Le principe de l'unicité de Dieu (at-Tawhid) est fondamental en islam et Dieu ne pardonne pas qu'on Lui associe un être ou une autre divinité ou, bien sûr, qu'on nie simplement Son existence. Hors cela, il est dit qu'il pardonne tout

Parents : Jésus dit : "Si tu n'abandonnes pas ton père, ta mère, tes frères, tes sœurs, pour me suivre et prendre ta croix, tu ne t'engages pas vraiment à ma suite" (Evangiles). Dans le Coran : " Dieu commande que vous n'adoriez que Lui et (d'établir) la bienfaisance envers les parents ". Aimer sa famille est une exigence, ne jamais oublier Dieu et les hommes en est une autre. Il existe un rapport intime et subtil entre la verticalité et l'horizontalité

Péché originel : Il y a une notion qui, pour les musulmans, fait problème ; je veux parler du péché originel qui a un lien direct avec la conception de l'homme et la représentation de la personne de Jésus dans la tradition chrétienne. La question est centrale puisqu'elle entre en conflit avec le principe de l'innocence, lequel est au cœur de la conception islamique de l'homme : d'innocent, l'homme devient responsable... il ne se considère pas comme coupable de la faute d'un autre, en particulier Adam.

Pélerinage : Il est demandé à la femme et à l'homme qui en a les moyens, une fois dans sa vie, de se rendre à La Mecque pour vivre cette expérience.

Le premier enseignement du pèlerinage est d'abord l'union, l'union de la umma au sens de la communauté des croyants du monde entier, dans une vision d'égalité

Si l'on analyse les quatre piliers de la pratique on s'aperçoit qu'ils rythment le temps. La prière cinq fois par jour et la prière du vendredi, une fois par semaine. Le paiement de la zakat, une fois par année de même que le jeûne du Ramadan. Le pèlerinage, enfin, qui doit être réalisé une fois dans sa vie. L'islam participe au rythme cosmique. L'unité cosmique est voulue par Dieu puisque il est créateur. Il est donc de bonne pratique de le rappeler à intervalles réguliers.

Peuple élu : Voir Singularité des trois religions monothéistes

Piliers de l'islam : Voir Acte de foi, Prière, Zakat, Jeûne, Pélerinage

Porc : Voir Viande halal

Pratique : L'islam n'est pas une orthodoxie, c'est une orthopraxie. Le problème n'est pas d'avoir la juste doctrine. Le problème, c'est d'avoir la juste pratique.

Prière : "Et accomplis la prière pour te souvenir de Moi"

Il existe une prière rituelle et codifiée d'une part (le second pilier dont nous parlons, as-salat) et il y a une prière plus libre, qu'on appelle " invocation " (ad-du'a). Les prières rythment la vie du musulman. Et elles sont des pauses dans sa vie quotidienne.

Le plus grand risque pour un croyant, une fois qu'il a prononcé la shahada, c'est l'oubli, la négligence au point de finir par faire de sa relation avec Dieu un fait annexe, secondaire, marginal

Elle est vraiment centrale dans la vie du musulman, à tel point que le Prophète a dit qu' " entre la foi et la négation de la foi, il y a le délaissement de la prière".

Alors que la prière rituelle est faite en arabe et suppose l'apprentissage de quelques courtes sourates ou versets. Toute autre invocation est faite dans la langue de la personne, dans un dialogue intime et immédiat avec Dieu

Prière du vendredi : Le vendredi (al-jum'a) est, littéralement, "le jour de la réunion". Après le sermon, une prière de deux cycles est accomplie exceptionnellement puisqu'on considère que le sermon a remplacé les deux autres cycles dont est normalement constitué cette prière. Cette prière est vraiment la réalisation de la prière rituelle en communauté. Il est grandement conseillé, pendant ce sermon, de parler aux gens en fonction de leur environnement et de ne pas leur parler de choses abstraites.

Prière en commun : La prière faite en communauté vaut vingt-sept fois plus que la prière faite seul. C'est en somme la verticalité jamais réellement vécue si elle ne se complète par l'horizontalité, à savoir l'exigence de communion avec les hommes.

ce sentiment d'appartenir à une communauté est intrinsèquement lié au fait d'être musulman. Il faut cependant bien faire la différence entre une communauté de foi et de spiritualité et l'enfermement communautaire

Prière (Heure des) : Certaines personnes, quand ils nous voient vivre en Europe, supposent qu'on doit tout arrêter, étendre notre tapis et prier de suite et n'importe où. Ce n'est pas le cas. On a une période de temps, et on peut s'adapter.

Purification : Voir Zakat
Qadi : Voir Imam
Raison : Dans notre pratique, il est un principe qui exige, en toutes choses, le fait de rester raisonnable. C'est la conscience de l'homme qui lui permet de savoir à quel moment il est raisonnable. La nécessité fait loi en islam ; par exemple lorsque l'on est en danger de mort, il devient obligatoire de manger du porc ou de boire de l'alcool si cela peut nous sauver la vie. La protection de la vie a priorité sur tout respect de prescriptions si ce respect peut mener à la mort.
Ramadan : Pour le Ramadan, outre les enfants qui n'ont pas l'obligation de jeûner, on trouve des dispenses ou des allégements pour les femmes indisposées, enceintes, pour les personnes âgées, les malades ou celles et ceux qui sont en voyage. Dans ces cas de figure, soit on rattrape plus tard, soit on nourrit un pauvre par jour de jeûne non effectué. Cela dépend des situations.
Le principe de la non difficulté est essentiel en islam : "Dieu n'a pas voulu de gêne pour vous dans la religion", est-il dit dans le Coran comme d'ailleurs, "Dieu ne demande pas à un être humain plus qu'il ne peut porter".
Révélation : Pour le musulman, la révélation est fondamentale. Dieu se manifeste et se présente à l'homme par la voie du Livre révélé. Il y a en effet le "Livre révélé ", qui est le livre que l'on reçoit. Et il y a le "Livre déployé ", qui est la manifestation de la présence du Créateur par l'intermédiaire des signes émanant de la création mais également du plus profond de notre être. En fait, le terme arabe ayat, qui veut dire signe, indique tout à la fois les " signes " de l'intimité et du monde et les versets du Coran : c'est le même terme.
Sacrement : A partir du moment où je me souviens de Dieu j'accède, intimement, à la dimension sacrée : le profane est tout simplement l'oubli et le sacré ne nécessite aucun sacrement. La foi ou la raison, dans l'oubli, errent ou se perdent ; la foi ou la raison, dans l'intime souvenir, confirment et sacralisent.
As-salam 'alaykum wa rahmatullahi wa barakatuhu, " Que la Paix, la Miséricorde et le Bienfait de Dieu soient sur toi ", dit autre chose que " Bonjour ! " ou " Salut ! ". Elle dit le salut-souvenir, le sens d'une relation désormais sacralisée.
Sacrifice : Le sacrifice est une acte recommandé (sunna) et il n'est pas obligatoire au sens strict. Ce n'est pas forcément le père qui doit sacrifier et il arrive d'ailleurs très souvent que ce soit la femme qui s'en occupe. En islam, il est interdit de faire souffrir les animaux et toutes les conditions doivent être réunies pour pratiquer ce rituel avec pondération, dignité et ordre
Salat : Voir Prière
Shahada : Voir Acte de foi
Singularité des trois religions monothéistes : A l'intérieur de chacune des trois religions, il existe un point d'accrochage. Une idée sur laquelle les adhérents de cette foi se crispent : il leur semble que renoncer à cette idée reviendrait à perdre leur identité. Et cette idée est précisément inacceptable pour les deux autres religions. Pour le judaïsme, cette singularité revient à dire que le peuple d'Israël est un peuple élu, pour la chrétienté : Dieu incarné en la personne de Jésus et pour l'Islam : Coran, parole textuelle de Dieu
Spiritualité : Voir Jeûne
Tawhid : Voir Pardon
Traduction : Voir Coran (Traduction du)
Transcendance : Voir Culpabilité universelle
Trinité : Les théologiens chrétiens aujourd'hui insistent plutôt sur le cœur de la foi chrétienne : " Croire en Dieu le Père, cela signifie croire dans le Dieu UN, celui du judaïsme, du christianisme et de l'islam, qui partagent cette même foi dans le Dieu UN. Croire au Fils de Dieu signifie croire à la révélation du Dieu UN dans l'homme-Jésus. Croire en l'Esprit Saint signifie : croire en la force de puissance efficace de Dieu dans l'homme et dans le monde " Un musulman n'essaie pas d'inventer Dieu.
'Ulémas : Voir Imam
Union : Voir Pélerinage
Viande halal : On ne tue pas de son propre chef, gratuitement, mais devant Dieu avec l'intention de se nourrir. Ce souvenir, encore une fois, nous place dans l'ordre de la sacralité et indique clairement que tuer un animal, pour autre chose que se nourrir, n'est pas permis sauf exception, comme pour se protéger, par exemple.
Par rapport à la prescription de la viande dite "halal", on trouve, dans les grandes lignes, deux avis juridiques aujourd'hui. Certains savants disent : il faut que les musulmans maîtrisent cet abattage-là et l'on ne peut manger de viande que si elle est sacrifiée selon ce rite qu'il s'agisse du bœuf, du mouton, du poulet, ou de la volaille (le porc étant absolument interdit sous toutes ses formes). D'autres savants, sur la base d'une interprétation particulière des versets se référant à cette question, disent que les musulmans peuvent manger la viande des gens du Livre et qu'ils doivent simplement dire, au moment de manger, Bismillah ar-Rahman ar-Rahim, " Au nom de Dieu

le Miséricordieux, le Tout-Miséricordieux ".

Zakat : Dans le terme zakat, il y a, littéralement, l'idée de purification. C'est une taxe, un impôt qui a une fonction sociale, puisqu'elle est d'abord directement orientée vers le soutien des pauvres, des nécessiteux, des voyageurs. Elle a aussi une fonction spirituelle qui est de purifier les biens, l'avoir, comme la prière purifie l'être et le jeûne purifie le corps

La zakat est un encouragement à l'investissement économique parce qu'elle concerne l'avoir entier de chacun. Il faut donc produire une richesse. Il faut également mentionner le fait que la zakat fait naître et enracine en l'homme la conscience d'être un membre forcément solidaire de la société

Ce serait grave de transformer la zakat en une simple donation de charité alors que, en son essence, elle est un instrument pour développer l'autonomie des plus démunis

Cette aumône obligatoire n'est absolument pas confondue avec les impôts, qui sont perçus par les Etats ou par les Princes et qui eux servent au fonctionnement de l'Etat.

Zakat (Bénéficiaires de la) : A la lumière du verset qui mentionne les huit catégories de personnes devant bénéficier de la zakat, certains savants ont relevé que l'on peut utiliser cet argent pour les mosquées ou autres projets de bien-être public si les besoins de la population pauvre sont couverts et assurés. Cette dernière cependant a la priorité.

Zakat (Prélèvement de la) : L'impôt social purificateur équivaut à retirer 2,5% de la valeur de nos biens dès lors que l'on a dépassé la limite des seuls besoins de nécessité.

À l'époque du Prophète une institution connue sous l'appellation Baït al-mal, littéralement, la maison des finances, collectait la zakat. Aujourd'hui, la collecte de la zakat est organisée et gérée par des associations locales ou des mosquées. Certains préfèrent donner de main à main, ce qui est également possible puisque c'est un acte qui relève de la conscience. Mais il faut éviter d'agir avec légèreté et inconscience, surtout parce qu'il s'agit du droit des pauvres dont on ne doit pas les priver par naïveté ou négligence.

****

Lexique
Article commandé par Le Nouvel Observateur, *puis refusé*

En septembre 1998, un journaliste travaillant pour *Le Nouvel Observateur* m'a commandé le lexique suivant, et ce après un entretien de plus de deux heures. Il avait préétabli une liste d'une trentaine de mots et me demandait de donner leur définition de façon succincte et claire. Je me suis prêter au jeu, conscient de l'opportunité qui m'était enfin donnée de pouvoir présenter ma pensée sans détour. J'ai remis le texte... Gêné, le journaliste m'a fait part du refus de son journal, après lecture, de publier les lignes ci-dessous alors que le texte m'avait été commandé. Etrange façon de procéder.

A la lecture de ce lexique, il serait bon de se demander quelles pouvaient bien être les causes du refus. Je n'ai, à ce jour, reçu aucune réponse... Il paraît pourtant clair que ce genre de "censure" ne peut être de nature à clarifier les termes du débat et ne saurait promouvoir l'atmosphère de confiance dont nous avons besoin pour mieux vivre ensemble. Regrettable.

1. ***Algérie*** : Consternation et colère devant la passivité de la communauté politique internationale dont le silence finit par donner gain de cause à tous les terrorismes. Il faut condamner tant les groupes armés extrémistes que la faction mafieuse et sanguinaire qui se cache derrière le pouvoir militaire (avec ses agents éradicateurs) et appeler à l'ouverture d'un dialogue impliquant tous les acteurs politiques de la société algérienne.
2. ***Arabie Saoudite*** : La croisée de tous les mensonges et de toutes les hypocrisies. De l'Occident, d'abord, dont les gouvernements, pour des raisons économiques, se taisent alors qu'ils savent l'horreur de la dictature, de l'esclavagisme réactionnaire et de la corruption. De l'Orient et de trop de musulmans, ensuite, qui, à cause de la manne financière, font silence devant la trahison la plus manifeste et la plus odieuse des principes de l'islam.
3. ***Ben Laden*** : Le grand mystère de l' « ennemi-public-numéro-un » nouvellement fabriqué. Il serait soutenu par les Talibans qui sont soutenus par le Pakistan et l'Arabie Saoudite qui sont eux-mêmes soutenus par les... Etats-Unis. On ferait bien de se demander si, à long terme, l'instrumentalisation du « millionnaire intégriste » ne sert pas davantage la politique américaine qu'elle ne l'a met en réel danger.
4. ***Communauté, communautarisme*** : l'idée d'une communauté de foi est intrinsèquement liée à l'islam mais il ne faut pas confondre cette aspiration avec la tentation communautariste qui consisterait à s'isoler et à se particulariser sur le plan social, législatif ou politique. Le communautarisme, c'est la getthoïsation que tout musulman responsable doit refuser pour promouvoir une véritable intégration citoyenne et égalitaire.
5. ***Concertation (shura)*** : La seule perspective pour le monde musulman. Il faut retrouver les

voies du dialogue et du pluralisme à l'intérieur des sociétés musulmanes au niveau religieux, culturel et politique. La légitimité d'un pouvoir, selon les références islamiques, consiste au fait d'être choisi par le peuple. Or, il n'est pas de choix sans liberté et c'est cette liberté qu'il faut rendre aux populations.

6. ***Dictatures*** : La conscience des musulmans se doit de les dénoncer toutes, les riches comme les pauvres, les alliés de l'Occident comme ses ennemis. Dire « islam », c'est dire « résistance à toutes les dictatures », or elles sont plutôt la règle dans le monde musulman contemporain.

7. ***Etat islamique*** : Le nouveau mot d'ordre de tant de mouvements qui ont confondu l'idéal de la société musulmane avec la seule maîtrise du pouvoir et des structures de l'Etat. Les réformistes musulmans contemporains avaient pourtant montré la voie par leur engagement pour plus de justice sociale, d'éducation, de liberté et de participation civique. Sans ces réformes un Etat, même qualifié d' ***islamique*** , est un alibi.

8. ***Femmes*** : Il faut lutter contre l'infantilisation, le déni de droit et autres exactions que les femmes subissent et dont l'islam n'est pas responsable. Il faut aussi entendre la voix de ces militantes musulmanes qui, au nom même des valeurs de l'islam et contre d'anciennes traditions bien ancrées, luttent contre les injustices et les humiliations.

9. ***FIS :*** Les responsables de l'aile politique du Front formaient un cocktail très disparate. Des voix constructives et raisonnables se mêlaient aux discours les plus réactifs, les plus agressifs et les plus obtus. Le FIS, très tôt, a accumulé les maladresses et les erreurs politiques et sa responsabilité quant à l'état actuel de l'Algérie est conséquente. Il faut cependant rappeler que le processus électoral a été stoppé et qu'aucune erreur politique ne peut justifier l'horrible répression qui s'est abattue sur les partisans du FIS.

10. ***GIA :*** la condamnation des groupes armés doit être totale. Il apparaît aussi clairement que ces groupes sont infiltrés. Peut-être en saura-t-on davantage, un jour, sur le jeu entretenu par certains dignitaires du pouvoir militaire qui s'emplissent les poches quand tant d'Algériens se vident de leur sang.

11. ***Hassan al-Banna*** : le fondateur des Frères Musulmans tellement cité et si peu lu. En Occident, on le connaît surtout par ce qu'en ont dit ses ennemis politiques et particulièrement les colonisateurs anglais et les militants sionistes. La probité intellectuelle exigerait pourtant que l'on étudie sa pensée et que l'on évalue l'action réelle du plus influent des réformistes musulmans de ce siècle.

12. ***Intégrisme*** : terme utilisé aujourd'hui à toutes les sauces et qui est surtout porteur de sens dans la tradition catholique, comme « fondamentalisme » réfère au protestantisme. Il est grand temps de chercher à comprendre les positions des musulmans à la lumière de leurs propres références afin de mieux distinguer entre les acteurs porteurs de progrès et les traditionalistes. L'usage de certains concepts exportés d'une civilisation à l'autre brouille plus qu'il n'éclaire les enjeux du débat.

13. ***Intégration*** : L'intégration des musulmans est en marche en Europe. Vouloir préserver leur identité et leur pratique ne veut point dire qu'ils doivent refuser la participation sociale et citoyenne. Les associations musulmanes sont de plus en plus engagées dans un processus positif d'intégration qui respecte trois conditions fondamentales : participation citoyenne, indépendance politique et autonomie financière.

14. ***Jihad*** : Le terme n'a rien à voir avec la formule « guerre sainte » (un concept emprunté à l'histoire de l'Occident). Jihad veut dire « effort » contre les tentations de violence et d'agressivité que l'être humain porte en lui. Sur le plan militaire, social et politique, il veut dire « résistance » à l'agression, à l'injustice et à l'exploitation par toutes les voies légales. Beaucoup de groupuscules utilisent le terme dans le but de légitimer des actions qui sont en totale opposition avec les principes islamiques.

15. ***Kufr (négateur)*** : L'un des mots les plus mal utilisés par les jeunes musulmans dans certaines régions d'Europe pour qualifier certains de leurs coreligionnaires ou des personnes d'une autre confession . Les conditions théologiques de son emploi ne sont pas respectées et le terme s'apparente désormais à une insulte au caractère absolu et irréversible. L'éducation des jeunes musulmans est une priorité si l'on veut éviter des tentations de rejet et d'agressivité que légitimerait un discours islamique obtus.

16. ***Modernité :*** L'islam et les musulmans ont les moyens de relever le défi de la modernité sur les plans social, politique et culturel. Cela ne nécessite pas de se plier aux diktats de l'idéologie modernisme qui n'est, somme toute, que la façon dont l'Occident a donné forme à sa propre modernité. Le véritable dialogue des civilisations commencera par l'acceptation réciproque qu'il existe des voies alternatives de vivre avec son époque.

17. ***Modéré :*** L'adjectif le plus apprécié de la classe politique et des journalistes et dont ils qualifient les musulmans et les musulmanes qui leur paraissent « acceptables ». L'emploi du qualificatif est souvent arbitraire et repose sur des critères bien subjectifs : les « modérés » du jour

sont souvent les non pratiquants. Le respect du choix de ces derniers ne doit pas faire oublier le droit qu'ont les musulmans de simplement respecter les prescriptions de leur religion sans être considérés comme des fanatiques. Beaucoup de musulmans savent unir l'exigence dans leur pratique et la modération dans leur vie quotidienne : ce mariage n'a rien de « suspect ».

18. ***Internationalisme :*** La nouvelle « internationale islamiste » est l'épouvantail que l'on agite pour faire accréditer l'idée d'une vaste alliance contre l'Occident . Pourtant toutes les analyses sérieuses mettent en évidence que les décisions et les actions des différentes tendances se font en ordre dispersé. Le désir de trouver un nouvel ennemi au schématique « Occident » a donné naissance à la caricature et au leurre « internationaliste ».

19. ***Occident-Orient :*** L'opposition entretenue entre ces deux pôles qui représenteraient deux civilisations en conflit est une vue de l'esprit simpliste et dangereuse. Les deux entités sont parcourues par des dynamiques plurielles et l'on trouve, en Occident comme en Orient, des femmes et des hommes décidés à résister à la logique du rendement, de la productivité et du gain imposée par une « mondialisation » économiste et inhumaine. Les hommes de bonne volonté, juifs, chrétiens, humanistes et musulmans, doivent désormais faire face au périlleux défi de ne pas « se tromper d'ennemi » et agir ensemble pour défendre la dignité humaine.

20. ***Palestine :*** Jusqu'à quand laissera-t-on ce peuple être spolié de ses droits ? Il n'y aura pas de paix, de sérénité et d'avenir dans la région sans une paix juste. Peut-on continuer aujourd'hui à se cacher derrière l'image de l' « affreux » Netanyahu pour justifier cinquante ans de silence et l'oppression d'un peuple qui perdure ?

21. ***Pouvoir :*** ...pour l'attrait duquel tant de mouvements musulmans ont dévié du travail de réforme sociale prioritaire. Nos sociétés ont besoin d'éducation, d'alphabétisation, d'hôpitaux, d'emplois, etc. Elles ont besoin aussi de spiritualité et de dignité. Le pouvoir n'est pas une finalité.

22. ***Prosélytisme :*** L'islam appelle les musulmans à témoigner de leur foi par l'honnêteté, la rigueur et la droiture de leurs propos et de leurs actions. C'est le sens du terme « shahada » qui n'a rien à voir avec une quelconque idée de prosélytisme. Certains musulmans ont pu l'oublier alors que les références sont claires : l'inclinaison des cœurs relève du mystère divin et la foi est une affaire de cœur. « Pas de contrainte en religion » dit le Coran.

23. ***Réforme :*** une tradition prophétique annonce qu'un réformateur viendra chaque siècle pour renouveler la compréhension que les musulmans ont de leur religion. C'est ce renouveau, non des références mais de leur lecture, qui doit permettre le dynamisme et l'adaptation des enseignements islamiques au contexte et à l'époque. C'est un état d'esprit que les musulmans doivent s'efforcer d'entretenir en permanence et ce en particulier dans de nouveaux contextes comme celui de l'Europe.

24. ***Shari'a :*** Les gouvernants et certains juristes ont beaucoup contribué à donner une définition erronée à ce concept. Il ne s'agit pas du code pénal répressif, aujourd'hui appliqué par les pouvoirs autocratiques à des fins de légitimation religieuse. Shari'a veut dire « voie, chemin vers la source » et le concept traduit l'idée d'une conception et d'un mode de vie dont les quatre piliers sont : la foi en un Dieu unique, le respect de la création, la dignité de la race humaine et l'exigence de justice.

25. ***Salman Rushdie*** : instrumentalisé jusqu'à la lie pour « prouver » l'existence d'une opposition entre le monde libre et l'obscurantisme islamique. L'appel au meurtre ne peut être accepté ni soutenu : il faut le dire et le répéter clairement. Ajoutons qu'il serait juste d'associer, lorsque l'on appelle à la liberté d'expression, tous les intellectuels musulmans qui croupissent dans les prisons égyptiennes, tunisiennes, algériennes, libyennes ou saoudiennes et qui pour leur malheur ne bénéficient pas du soutien médiatique de Rushdie.

26. ***Talibans :*** L'application la plus étroite et la plus réactionnaire de l'islam. En 1996, le Département d'État américain a justifié son indirect soutien en affirmant que les talibans s'opposaient davantage à la modernité qu'à l'Occident. Les Américains décrivent leurs « amis » selon les paramètres de leurs intérêts . Les musulmans du monde, quant à eux, se doivent de dénoncer, au nom de leurs principes, le projet de société que les talibans imposent.

27. ***Terrorisme :*** tous les terrorismes doivent être condamnés et combattus qu'ils soient d'État ou de groupuscules armés. La meilleure des solutions semblent être le traitement des causes, en amont des événements dramatiques. Le meilleur moyen de lutter contre le terrorisme est de promouvoir une politique de respect des peuples et de leur dignité. L'exigence de justice doit prendre le pas sur les gestions intéressées.

28. ***Umma :*** les musulmans sont encouragés à nourrir le sentiment d'appartenance à la communauté des croyants (umma). Cette union de foi et de spiritualité ne doit pas les empêcher de développer une intelligence de leur contexte qui leur permettent d'être des citoyens sincères et engagés dans le pays qui est le leur. En France comme dans n'importe quel autre pays. Un Français musulman doit participer, avec tous ses concitoyens, à construire la société française dans le souci du bien et de la justice.

29. ***Voile :*** le foulard islamique est devenu une affaire d'État qui a servi à distinguer les musulmans « modérés » des « extrémistes ». On doit respecter les convictions de chacun et soutenir de la même façon tant les femmes qui le portent et qui se voient forcées de l'enlever que celles qui ne veulent point le porter et à qui il est imposé. Ce doit être un acte de foi, un acte de cœur qui ne peut faire l'objet d'aucune contrainte. Ne pas s'en vêtir, ne suffit pas à discréditer l'authenticité de la foi d'une femme ; s'en couvrir n'est en rien la preuve d'une étroitesse d'esprit. L'expérience de la foi va bien au-delà de cette expression vestimentaire, certes, mais il faut respecter les nombreuses femmes qui la vivent comme la traduction d'une spiritualité vivante et quotidienne.

30. ***Zakat*** : L' « impôt social purificateur » que doivent payer les musulmanes et les musulmans où qu'ils soient dans le monde est une source de revenu importante pour l'organisation de la solidarité communautaire. Si les communautés musulmanes en Europe s'organisaient davantage, elles pourraient petit à petit ne plus avoir à dépendre des soutiens financiers extérieurs. A terme, la zakat serait une garantie supplémentaire à l'indépendance qui doit être considérée comme l'état naturel des individus et des communautés décidées à défendre la transparence et la justice.

Tariq Ramadan

Nous informons tous les internautes que seuls les messages de débat sur le fond seront diffusés ; toute attaque personnelle ou message sans rapport avec les articles sera systématiquement supprimé.

LA MODERATRICE

25 Messages de forum

> GLOSSAIRE & LEXIQUES

12 février 2006 21:18, par Rachida

bonsoir M.ramadan
vos définitions mériteraient d'être plus largement difusées. On comprend bien pourquoi elles ne le sont pas et pourquoi ce journal refuse de les reprendre. Tout ce qui pourait apaiser l'esprit, valoriser l'image de l'islam et vous montrer sur un "meilleur jour" ne plait pas. Non on préfère vous prêter une position "extrême" des idées "intégristes" et "dangereuses" .Vous faire passer pour ce que vous n'êtes pas, vous diaboliser, facile mais en même temps tellement faux et injuste. Non vous êtes quelqu'un de bien, vos lecteurs le savent mais on ne vous permet pas de convaincre vos détracteurs.Vos paroles apaisent et font preuve de beaucoup de sagesse. Continuez votre combat on vous soutient, vous êtes un homme respectable et vos propos s'ils étaient un peu plus médiatisés apporteraient du calme dans nos banlieues.Que dieu vous garde et protège vos proches. Rachida (saint chamond)

> GLOSSAIRE & LEXIQUES

14 février 2006 18:42

Faudrait peut être expliquer ce que signifie des termes aussi importants et qui reviennent trés souvent dans les articles traitant de la spiritualité musulmane à savoir :

Intelligence
Intellect
Raison
Rationnalité
Ame

Esprit
Coeur

...et pourquoi pas les ajouter au glossaire !

Merci !

> GLOSSAIRE & LEXIQUES
21 août 2008 13:01, par **mourakir**

Salat ouwa salam ’ala rassoulillah

je sais que Mr T.Ramadan préfère la critique aux éloges, mais il faut féliciter ce travail(Que Dieu t’enseigne davantage ma’challah).Je n’ai jamais lu de définitions aussi claires dans un sujet qui nous concerne toutes et tous en réalité, ... le journal n’ayant pas voulu diffuser ce travail, je dirais qu’il est de notre devoir de s’en impregner afin de diffuser par notre canal ces idées très saines, et essayer de la sorte de contribuer à donner une bonne image de l’Islam.

> GLOSSAIRE & LEXIQUES
2 janvier 2010 02:04, par **Emina**

Je n’ai qu’une seule chose à dire MERCI à vous Tariq Ramadan d’être là.

> GLOSSAIRE & LEXIQUES
28 février 2006 10:31

Salâmu ’alaykum.

Y a-t-il une suite de prévus à votre glossaire ?

> GLOSSAIRE & LEXIQUES
7 avril 2006 22:09

Salâmu’alaykum.
Votre glossaire est explicite et très bien écrit, Barakallahoufikoum pour cet excellent travail. Que Allah vous récompense pour cela. C’est avec beaucoup d’humilité que je ferais des Dou’a pour vous. Surtout Continuez.
Salam.

> GLOSSAIRE & LEXIQUES
27 juillet 2006 12:33, par Petithassane

Je crois avoir compris comment réconcilier la notion de " pécher originel " et l’ innocence de l’ être humain à sa naissance. Quand j’ aurai fini le texte je le posterai.

> GLOSSAIRE & LEXIQUES
28 juillet 2006 12:20, par Mona Sleiman

Could you make the same in english and/ or in german ?

Mona Sleiman, medical student,

Germany

> GLOSSAIRE & LEXIQUES

24 août 2006 19:27, par petithassane

Pour moi, nous avons tous, hommes et femmes,vécu l' histoire d' Adam au paradis originel. Nous avons tous croqué la pomme. Cette faute méritait comme sanction : l' enfer. Mais Le Dieu nous a pardonné et nous a évité l' enfer. Mais le pardon n' est pas l' absolution de la faute, la négation de celle-ci. Alors Le Dieu ne pouvais plus nous garder dans le paradis originel et Il nous a envoyés sur Terre. Il y a eu pardon, donc pas de culpabilité originelle. C' est ce que je pense et pourtant je ne suis pas un érudit et Le Dieu est le plus savant. J' aimerais avoir votre avis sur mon opinion.

> GLOSSAIRE & LEXIQUES

27 septembre 2009 02:56, par **mbla**

La notion de péché originelle que chaque âme porte en elle, est plus une notion d'origine chrétienne que musulmane.
En islam la sortie de notre père Adam du paradis pour la terre fait partie de la volonté divine, déjà décidée avant même la création d'Adam (voir sourate "La vache" sur le discours entre Allah et les anges").
Allah Aalam.

Salam Alaïkoum.

> GLOSSAIRE & LEXIQUES

9 janvier 2007 11:33, par islamia

BISMILLAH
salam alaîkoum
Je vous remercie pour ces définitions qui sont très bien expliquées. Elles devraient être beaucoup plus difusées.
salam alaîkoum

Voir en ligne : islampourtous [http://islampourtous.over-blog.org/]

> GLOSSAIRE & LEXIQUES

28 janvier 2007 15:00, par Ilhame

MachAllah pour ces définitions, c'est toujours bon à savoir
Merci !

Voir en ligne : Clik !! [http://saveurmusulmane.skyblog.com]

> GLOSSAIRE & LEXIQUES

15 avril 2007 00:54, par samia belaidi

Salam

Vous montrez bien explicitement votre position, quelques exemples :

> Le terrorisme c'est non, (FIS, dictature, GIA...) et je confirme que dans ces ouvrages et conférence Frère Tariq à toujours condamner ces actes qui n'ont rien à voir avec les principes islamiques, on lui fait un faux procès :
> Ben Laden on se demande si on se base sur des événement réel ou imaginaire, chose qui n'a toujours pas été prouvé
> L'hypocrisie du peuple saoudien, par exemple pour qui se prennent t-il pour décider de qui doit vivre ou mourir, pou Dieu ?
> Le repli communautaire, les citoyens de confessions musulmane l'ont toujours refusé, nous sommes simplement victime de double discrimination sur le plan du logement et du travail, l'islam n'a rien a voir là dedans (amalgame) ;
> le port du voile chez les femmes, Tariq est claire là-dessus, la femme est égale à l'homme, elle peut choisir ou non de porter , le port du voile est une prescription du coran, donc Tariq ne pas parler à la place de Dieu sa position là-dessus est neutre, chacun son histoire, sa posture pour s ?in le souhaite changer...

Pourquoi tout cette acharnement autour de vous, parce que peut être l'article ne pourra pas être vendu , ou les grandes vérités déranges, ce qui est pour vous un champ de lutte.

Que Dieu vous garde frère Tariq, vous montrez vraiment cette lumière qu'est l'islam à savoir l'éthique de la paix, la justice, l'équité, l'amour entre les êtres.

salam

GLOSSAIRE & LEXIQUES

9 octobre 2008 02:31, par Daoud

salamhoalaykom les freres et les soeurs,merci a toi tariq pour tout ce que tu entreprends,merci aussi pour ton site qui me permet de me cultiver et surtout de comprendre bcp de choses que bcp de gens ignorent,nottament a travers ce lexique tres bien fait.Frere Tariq suit ton destin et continu ton travail inchallah, car tu éveil les consciences et ouvre les coeurs dans ce monde d'injustice.J'ai confiance en Allah, que dieu nous pardonne nos pechés et nous guide dans le droit chemin et nous donne la force de defendre nos droit et combattre l'injustice Amen salam

GLOSSAIRE & LEXIQUES

22 février 2009 15:06, par stephane

Trinité : Les théologiens chrétiens aujourd'hui insistent plutôt sur le cœur de la foi chrétienne : " Croire en Dieu le Père, cela signifie croire dans le Dieu UN, celui du judaïsme, du christianisme et de l'islam, qui partagent cette même foi dans le Dieu UN. Croire au Fils de Dieu signifie croire à la révélation du Dieu UN dans l'homme-Jésus. Croire en l'Esprit Saint signifie : croire en la force de puissance efficace de Dieu dans l'homme et dans le monde " Un musulman n'essaie pas d'inventer Dieu.
Je ne comprends pas ce mepris condescendant que vous musulmans opposez aux autres croyants. La recherche de Dieu n est pas invention de Dieu ! et je ne vois pas en quoi Issa, qui est dit Misah, Verbe et Esprit de Dieu dans le Saint Coran differe du Jesus des Evangiles, consubstanciel du Pere . Le dogme de la Trinité peut paraitre aussi Mysterieux aux yeux d un musulman que le dogme du caratere Incrée du Coran pour un chretien , mais la remise en cause du dogme de l autre ne me semble pas le moyen ideal de faire avancer le dialogue

et l Oeucumenisme entre nos deux religions.

GLOSSAIRE & LEXIQUES
6 septembre 2009 01:34

Bismillah wassalat wassalam ’alâ Rasûlillah,

La terminologie est un domaine très intéressant.

Cher frère, à moins d’une distraction de ma part, le mot qiyâs a manqué à l’assemblée (des mots).

Tant mieux, cela va me donner l’opportunité de le définir spontanément. Du verbe qâsa yaqîsu qui signifie : mesurer, comparer. Lorsqu’il s’agit de réformer c’est la comparaison qui va primer. (il fait tard, j’espère que je vais présenter correctement les choses lol).

Ce terme va de paire avec le ’ijmâ’ (vous l’avez déjà défini, je ne vais pas faire de la redite).

Comment s’en servir ? je vais être très brève : lorsque la situation à examiner ne se trouve pas dans les nusûs (Coran et Sunnah) mais que nous remarquons par ailleurs, une quelconque similitude avec le ’asl, nous allons faire appel au ijtihad. Je donne un exemple : les comprimés hallucinogènes. Après consultation, le scientifique dit que le produit en question produit des effets hallucinogènes et nuit à la santé humaine. Les fuqahâ’ ont un point de comparaison avec l’alcool dont la loi est bien clair dans Coran. Les ulamâ’ disent : l’alcool produit des effets hallucinogènes donc c’est haram. les comprimés produisent les mêmes effets donc c’est haram aussi (pour simplifier). Ce hukm ne peut-être valable que s’il est approuvé à l’unanimité ou à la majorité. Je vous en dirais bien plus mais je tombe de fatigue.

Wallahu wa Rasûluhu ’alam.

Salam.

GLOSSAIRE & LEXIQUES
27 novembre 2009 00:49, par jiwa

Je ne suis pas érudite en la matière et pourtant je ne suis pas d’accord avec les autres commentaires disant que ces glossaire et lexique sont *très* bien faits. Certains termes ne sont pas explicités alors qu’ils devraient l’être.
On y lit en effet votre avis mais, selon moi, il devrait être appuyé par une explication du terme (par exemple pour *kufr*).
Cela est néanmoins intéressant et instructif et je salue votre facilité d’accès au niveau du language.

GLOSSAIRE & LEXIQUES
27 décembre 2009 19:27, par anahita

heum... c’est un peu normal (enfin "normal", façon de parler, hein) qu’il n’est pas apparu dans le nouvel observateur... parceque entre jean daniel et andré gorz qui sont les fondateurs de cet hebdo et sont tous deux juifs et en regardant plus loin, on voit qu’entre 1996 et 1999 Bernard Guetta était le rédacteur en chef executif, qui est aussi, vous pouvez bien l’imaginer, un juif... alors bon, la chance que votre article soit accepté était de 0. Parcequ’au fond ca les arrange que vous passiez tout votre temps à parler pendant au moins 30 min. dans CHAQUE débat (sans exception) que non vous ne faites pas du double

discours. leurs ennemis c'est votre position et votre clarté... encore faut-il que vous soyez entendu.

GLOSSAIRE & LEXIQUES
3 décembre 2010 20:46, par Ibrahim

Que vous dire M. Ramadan, à part que je suis désolé (mais pas très surpris) du refus que vous avez essuyé de la part du Nouvel Obs.
Peut-être vous dire que j'ai terminé récemment de lire "Muhammad, Vie du Prophète", et qu'il a, à mon humble avis, le mérite d'être à la fois un livre d'une grande portée philosophique et sociologique (votre analyse du comportement du Prophète envers son entourage (et au delà) ainsi que les enseignements que vous en tirez sont d'une profondeur assez sidérante pour une personne qui, comme moi, vient de découvrir vos livres) et un roman au style très fin et ciselé. Vous avez vraiment apporté un plus dans la pratique quotidienne de ma religion, et je vous en remercie infiniment.

Que Dieu vous garde,

GLOSSAIRE & LEXIQUES
21 juillet 2011 19:17, par **DÃƒÂ©sert**

Merci tariq, vraiment...

Très instructif...

Faites attention à vous je vous en prie,

Je suis vraiment heureuse de vous avoir rencontré et du bien que vous faites à la communauté musulmane..

Paix et que la lumière vous accompagne

salam

GLOSSAIRE & LEXIQUES
17 novembre 2011 11:47

Salamoualaikoum

je suis venue faire un tour sur le glossaire parce que je vous ai entendu utiliser le mots **islamiste** en parlant du parti ennahda ou celui des frères musulmans.

Sachant que votre parole est **libre** et que vous ne chercher ni la gloire ni faire plaisir à l'autre j'aimerais que vous nous éclairicissiez s'il vous plait sue ce point car je l'avoue je suis profondément troublée de ne pas savoir quoi penser de l'utilisation de ce mot. Surtout qu'il faudrait que le communauté ait ses propres définitions qu'elle pourrait partager avec l'autre.

merci

GLOSSAIRE & LEXIQUES
24 novembre 2011 22:37, par une citoyenne francaise, d'origine marocaine et musulmane

Salam,

Je trouve ce glossaire très bien fait et dommage qu'il n'est pas été publié. pourtant c'est clair et précis mais il est bien plus facile de laisser les peuples dans l'ignorance..surtout que je m'aperçois que les plus ignorants ne sont pas ceux que l'on croit (c'est toujours les mêmes qui sont stigmatisés, vous m'aurez comprise...) et ce qui est le plus scandaleux c'est de faire croire qu'il existe une "guerre entre l'orient et l'occident" et de stigmatiser les musulmans comme "des fanatiques, belliqueux et sanguinaires" dépourvus de sensibilité, de raison ou d'intelligence alors que l'occident nous doit beaucoup : n'oublions pas les vestiges du monde arabo-musulman : les chiffres, la médecine, les jardins etc... Ceci dit, je vous félicite Monsieur RAMADAN d'ouvrir les esprits et d'apporter un peu de votre lumière à tous. Que Dieu vous guide dans Sa grande bonté et vous illumine de Sa lumière !!!

GLOSSAIRE & LEXIQUES

30 décembre 2011 10:46

as salam aliykoum ,
je voulai tout d'abor vous dire a quel point c'est un grand plaisir pour moi que un homme comme vous puisse nous representé nous les musulman , a chaque fois que je vois l un de vos debat cela me rempli de fierté de voir comment vous defendez vos idée que dieu vous gard et merci pour tout les fois ou votre travail a repondu a mes inquétude mon engoisse mes question j'admir votre travail , les gens au lieu de vous critiqué et de vous traité de double discourt devrai plutot prendre exemple sur vous .
et merci pour tout votre travaille
merci encor pour ce glossair il devrai etre plus publier sur internet . vous avez raison c'est vraiment regretable .
sali s

GLOSSAIRE & LEXIQUES par rapport à l'architecture

1er février 18:46, par nabil sahih

étant étudiant j'ai réalisé un projet architecture.concevoir une mosquée dans une ville comme Fontainebleau.le lexique et la traduction des mots sont très important.il est dommage qu'à l'époque j'ignorais votre travail.car mon projet suivait de très près votre pensée dans le sens ou l'architecture d'une mosquée n'est pas obligatoirement orientale ou arabe,qu'elle puisse s'inscrire dans un contexte moderne(bien sur cela dérangeait certaines personnes musulmanes mais c'est toujours ainsi lorsque les habitudes sont un peu bousculés).
mon projet consistait à placer la mosquée le plus proche possible du centre ville afin de ne pas cacher le lieu de culte.Car je trouve indigne qu'on construise des mosquées dans des zones industrielles ou l'accès sans voiture est impossible,ou la sécurité de chacun est confuse.j'ai refusé d'installer la mosquée dans une cité,car cela contribuerai à encore plus enfermer les gens entre eux,et donc à tjrs avoir des soucis de communautarisme.La france est laïque,et dans chaque ville il y a des mosquées et des synagogues,il serai bien d'avoir des mosquées la ou les musulmans n'ont aucun lieux de cultes pour partager et vivre pleinement leur culte.j'oubliai,j'ai également placé un minaret silencieux mais lumineux ,l'appel de la prière se faisais par le biais de la lumière.Merci beaucoup Monsieur Ramadan et j'espère si possible pouvoir vous montrer en image et en dessin ce projet que j'avais présenté pour mes examins.

GLOSSAIRE & LEXIQUES

3 juin 16:39, par Sonia Hamiti

Bonjour à tous.
M. Ramadan, j'ai voulu visité votre site, car lorsque vous avez parlé du "moratoire sur les châtiments corporels... ", j'ai crié au génie. Demander que l'on stoppe ce genre de peine et prendre le temps de mettre cartes sur table, confronter ses idées et essayer de convaincre, voilà la meilleure façon de faire évoluer les mentalités et peut-être changer les choses.

Jusqu'alors, j'avais beaucoup de méfiance envers vous et je vais vous expliquer pourquoi. Il y a une quinzaine d'année, des amies que je questionnais souvent à propos de l'islam, m'ont proposé d'assister à une rencontre annuelle des musulmans de France, au parc d'exposition du Bourget. C'est alors que j'ai entendu parlé de vous la première fois. Je vais avoir un peu de mal à rester sérieuse mais je me suis demandé si j'allais voir un conférencier où une star de la chanson. En effet, mes accompagnatrices mais également beaucoup d'autres participantes du Bourget, semblaient perdre toutes rationalités à l'évocation de votre nom. j'ai trouvé ça suspect...pardon ! Puis se sont enchaînées les conférences, auxquelles j'ai assisté plus ou moins dans la douleur : Je me suis retrouvée avec 3 autres courageux, dans cette grande salle de conférence à écouter un savant égyptien (il me semble) parler de longues, longues minutes en arabe et attendre la traduction plus que concise qui s'en suivait avec la sensation très nette de perdre en compréhension. Et puis ce fut à votre tour ! Je vous ai vu lucide et j'ai apprécié vos remarque sur l'absence de "vos admirateurs" aux autres conférences. Puis j'ai pris le temps d'échanger avec mes amies et là surprise, nous n'avions pas la même compréhension de ce que vous aviez dit pendant cette conférence (impossible, aujourd'hui, de me souvenir de quoi il s'agissait). Mais, je me suis rendue compte qu'il pouvait effectivement y avoir un doute, une double compréhension, et je me suis demandé pourquoi vous n'aviez pas été plus direct, pour éviter toutes confusions possibles. Puis je vous ai vu sur différents plateaux télé et vous y étiez présenté à chaque fois comme étant l'homme au double discours et je me suis crue intelligente d'avoir décelé cela sans influence aucune. Mais voilà, je ne suis pas obtus et j'ai continué de vous écouter lorsque j'en ai eu l'occasion et même lorsque vous ne pouviez pas être plus clair, on continuait de vous faire, avec beaucoup de culot, le même reproche. J'ai donc revu mon jugement. Je ne peux pas vous reprocher votre succès surtout quand vous faîtes le premier, la morale à vos auditeurs, au risque d'en froisser certains. Ensuite cela nous arrive à tous de jouer de subtilité et ne pas être compris par tous.

J'ai maintenant pris connaissance de votre site. J'y ai lu votre appel avec un grand intérêt, et j'espère de tout coeur, qu'il sera entendu. Pour en venir au sujet qui nous concerne, le lexique, je vais le gardé en référence. Combien de fois, j'ai lu des articles sur l'Islam, se disant pour tous, et pourtant noyé dans un vocabulaire pour initiés. C'est parfois décourageant. Vos explications sont claires et logiques, alors merci. Je sais qu'elles vont m'être utiles pour mes recherches personnelles.

Peut-être pourriez-vous ou un de vos visiteurs m'aider dans ma démarche. Je ne suis pas arabophone et j'ai été élevée dans une famille catholique non pratiquante. Je m'intéresse à l'Islam mais je suis déconcertée par l'existence des différents courants. J'ai compris, il y a longtemps que "traduire c'est trahir" et je pense que lire une traduction du Coran, c'est lire l'interprétation du traducteur. Faut-il me mettre à l'arabe pour lire le Coran dans le texte ? Le lirai-je un jour, alors ????? Faut-il m'adressé à un imam ? Mais lui aussi fait parti d'un courant. Faut-il choisir un courant, pour choisir une traduction du Coran et enfin le lire ? Tordu, non ? C'est peut-être difficile à comprendre pour des musulmans qui se sont trouvés depuis longtemps ou qui ne se sont jamais posé la question, mais je vois qu'il y a des liens de musique sur ce site et je sais que d'autres musulmans condamnent l'écoute de toutes musiques car viendra le jour ou du plomb coulera dans les oreilles de ceux qui en ont écouté. Cette histoire de courants, ce n'est vraiment pas anodin. Merci pour Tout.

APPEL INTERNATIONAL

À UN MORATOIRE SUR LES CHÂTIMENTS CORPORELS,
LA LAPIDATION ET LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE MUSULMAN.

EN FR AR SP